Notre référence : 2403 559

Le 6 mai 2024

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 28 mars 2024, visant à obtenir les renseignements suivants, par année, pour les années 2012 à 2024:

1.Le nombre de postes disponibles pour des officiers ;

Concernant ce point, nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état du nombre de postes d'officiers autorisés en date du 1^{er} janvier de chaque année pour la période s'étalant de 2012 à 2024.

NOMBRE DE POSTES D'OFFICIERS AUTORISÉS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC EN DATE DU 1 ^{ER} JANVIER*													
Années civiles	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Nombre de													
postes autorisés	326	323	322	311	311	330	322	424	428	434	435	430	419
Officier (909)													

Source : Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec

Mise à jour : 15-04-2024.

2.Le nombre de postes d'officiers comblés par des policiers par année;

En ce qui concerne le point 2, nous vous transmettons ci-dessous le nombre de postes d'officiers qui, à la suite d'un processus d'affichage, ont été dotés pour l'ensemble des grades (lieutenant, capitaine, inspecteur et inspecteur-chef), par année financière, soit du 1^{er} avril au 31 mars.

- 30 juin 2016 au 31 mars 2017 : 255 postes comblés
- 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 : 130 postes comblés
- 1er avril 2018 au 31 mars 2019 : 77 postes comblés
- 1er avril 2019 au 31 mars 2020 : 106 postes comblés
- 1er avril 2020 au 31 mars 2021 : 120 postes comblés
- 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 : 151 postes comblés
- 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 : 119 postes comblés
- 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 : 96 postes comblés

Cependant, les données avant le 30 juin 2016 ne sont pas disponibles, puisque la Sûreté ne disposait pas des outils nécessaires à leur compilation (article 1 de *la Loi sur l'accès*).

^{*} Pour chaque année, les données sont en date du 1er janvier.

3.Le nombre de postes d'officiers comblé par des policiers dont ces postes sont admissibles à des candidatures de civils ;

Nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état du nombre de postes d'officiers comblés par des policiers lors d'affichages qui ont été produits de façon hybride, c'est-à-dire, qu'ils ont été offerts aux cadres civils et aux officiers dans le cadre du même affichage.

NOMBRE DE POSTES COMBLÉS PAR DES OFFICIERS À LA SUITE D'AFFICHAGES HYBRIDES À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC						
Années	Nombre d'affichages	Nombre de postes comblés par un officier				
FINANCIÈRES	HYBRIDES	À LA SUITE D'UN AFFICHAGE HYBRIDE				
30 juin 2016 au 31 mars 2017	Aucun affichage hybride					
1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	Aucun affichage hybride					
1 ^{er} avril 2018 au 31 mars 2019	Aucun affichage hybride					
1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020	1	1				
1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	4	3				
1 ^{er} avril 2021 au 31 mars 2022	7	4				
1 ^{er} avril 2022 au 31 mars 2023	6	4				

Source : Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec

Mise à jour : 15-04-2024.

Cependant, les données avant le 30 juin 2016 ne sont pas disponibles, puisque la Sûreté ne disposait pas des outils nécessaires à leur compilation. De plus les données pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 ne sont pas encore disponibles (article 1 de *la Loi sur l'accès*). Nous vous invitons donc à formuler une nouvelle demande ultérieurement.

4.La masse salariale pour l'ensemble des officiers policiers vs la masse salariale des officiers civils.

Nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état de la masse salariale des officiers et des cadres civils pour les années financières de la période visée.

MASSE SALARIALE DES OFFICIERS ET DES CADRES CIVILS À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC						
Années	Officiers *	CADRES CIVILS *				
EXERCICE FINANCIER	Masse salariale en M\$ **	Masse salariale en M\$ **				
(AU 1 ^{ER} AVRIL)						
2012-2013	40,3 \$	5,0\$				
2013-2014	39,6\$	5,2\$				
2014-2015	44,0\$	5,2\$				
2015-2016	39,9\$	5,4\$				
2016-2017	36,2\$	4,5\$				
2017-2018	33,3\$	4,4\$				
2018-2019	39,0\$	4,9\$				
2019-2020	40,1\$	5,5\$				
2020-2021	42,1\$	6,2\$				
2021-2022	42,1\$	6,7\$				
2022-2023	42,7\$	7,1\$				
2023-2024	43,8\$	8,0\$				
2024-2025	45,9\$	8,2\$				

Source : Direction des ressources financières et matérielles, Sûreté du Québec

Mise à jour : 15-04-2024 * Excluant DG et DGA.

^{**}Ces données excluent les contributions de l'employeur.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels